



ASSOCIATION NATIONALE
DES VICTIMES DE LA ROUTE

Rapport d'activité 2015

ASSOCIATION NATIONALE DES VICTIMES DE LA
ROUTE

4, rue Jos Felten L-1508 HOWALD

E-mail : avr@pt.lu www.avr.lu

Tél: 26432121

Table des matières :

Avant-propos	p. 1
1. Le Conseil d'Administration	p. 2
2. Le fonctionnement de l'équipe professionnelle de l'AVR	p. 3
3. Les prises en charge des victimes par l'équipe de l'AVR	p. 3
4. Les nouvelles victimes 2015	p. 5
5. Les activités de groupe	p. 9
6. Les formations suivies	p. 9
7. L'importance d'un soutien psychologique	p. 11
8. L'Assemblée Générale Ordinaire	p. 12
9. La Journée Mondiale des Victimes de la Route	p. 12
10. La Fédération Européenne des Victimes de la Route	p. 13
11. Le calendrier des activités	p. 13
12. Témoignage	p. 20
13. Gespräch mir Raymond Schintgen	p. 23



AVANT-PROPOS :

Réckbléck op een aarbechtsrächt awer interessant éischt Joer als AVR President.

Nodeems de fréiere President Jeannot Mersch 2015 ugekënnegt hat, dass hien säin Mandat net méi géif verlängeren, an dass hien mech géif als zukënftegen President gesinn, war ech dach iwwerrascht.

Am Dezember 2014, hunn ech du decidéiert meng Kandidatur ze stellen, an sinn den 22 Abrëll 2015 als neie President gewielt ginn. Zënter 2012 Member am Conseil, war et mir awer ni esou kloer, wéi vill Aarbecht den Jeannot am Interêt vum AVR géif maachen.

Dat éischt Joer ass ëmmer dat schwéierst. Ech hu versicht d'Equipe mol richtig kennen ze léieren, an och an aner Dossieren hunn ech mech mol missten richtig eran schaffen.

Mir war awer bis dohin ni esou bewosst, wat fir ee Stellwäert den AVR an eiser Gesellschaft hätt, sief dat bei de Medien, awer och bei der Politik. An den Ufanksméint als President ass mir eréischt bewosst ginn, dass vill déi leschte Joeren oder Joerzénge geschafft ginn ass.

No engem dach ganz aarbechtsintensiwen éischten Joer als President, wou et fir mech drëms gaangen ass, net ze verwalten, mä meng eegen Iddien eran ze bréngen, war et fir mech schwéier dach alles ënner een Hutt ze kréien. Dank der Ënnerstëtzung vum ganze Conseil an der ganzer Equipe ass et gelongen!

D'Joeren 2016 an 2017 ginn ganz wichteg fir den AVR: engersäits wëllen mir den Monument du Recueillement fäerdeg gestallt kréien, anerersäits ass den 25ten Anniversaire vum AVR 2017, ouni awer d'Präventioun ze vergiessen, an virun allem, de Service fir Victimen ze verbessern.

Ech soen dem Conseil an der Equipe Merci fir hir Ënnerstëtzung an hoffen, dass den AVR och an Zukunft eng wichteg Roll an eiser Gesellschaft spillt.

Raymond SCHINTGEN.

1) Le Conseil d'Administration est constitué par les membres suivants :

Raymond Schintgen, président
Nico Welter, vice-président
Armand Jaminet, vice-président
Catherine Molitor, secrétaire
Michaël Federici, trésorier
Cilly Hoffmann, membre
Charel Bruck, membre
Dr. Françoise Paquet, membre
Peter Vlaming, membre
Kirsch Germain, membre
Nico Bouché, membre



Le Conseil d'Administration s'est réuni 10 fois au cours de l'an 2015.

Au 31 décembre, l'AVR comptait 362 membres.

2) Le fonctionnement de l'équipe professionnelle de l'AVR

L'équipe psychosociale est composée de:

- Marie-Paule Max, pédagogue curative : son rôle consiste à assurer la coordination du service et le suivi des projets de l'AVR (poste conventionné à raison de 24h/semaine).
- Marion Pichonnier-Wiart, psychologue diplômée, assure le suivi psychologique des victimes et de leurs familles (poste conventionné à raison de 20 h/semaine).
- Mariette Bosch, assistante d'hygiène sociale, a comme tâche de donner un soutien social et une aide administrative aux victimes et à leurs familles. Elle les informe des services existants, de leurs droits et les accompagne lors de différentes démarches (poste conventionné à raison de 16h/semaine).
- João Brito, assistant social, renforce l'équipe depuis le premier avril 2015 notamment grâce à ses connaissances en portugais et en créole. L'AVR a également chargé M. Brito de s'investir dans l'orientation des victimes vers le marché du travail (poste conventionné de 20/semaine).
- Michèle Bertemes, aide administrative, s'occupe de l'accueil téléphonique et des tâches administratives (20h/semaine, poste non conventionné).

Madame Magali Cahen et Madame Angélica Vieira, psychologues, soutiennent l'équipe au besoin en tant que free-lance.

3) Les prises en charge des victimes par l'équipe de l'AVR

En 2015, l'équipe a noté en tout 1404 contacts individuels (séances de prise en charge psychologique, accompagnements, visites à domicile, entretiens téléphoniques...etc.) avec des victimes. Il s'agit de 483 contacts avec des hommes et 921 contacts avec des femmes.

Le service s'est vu confronté à 97 situations nouvelles (62 en 2014); pour ces demandeurs il s'agit d'un premier contact avec l'AVR.

En plus des prises en charges individuelles, l'AVR offre des rencontres en groupe centrées sur un thème ainsi que des sorties accompagnées. Le groupe de parole s'est réuni 8 fois en réunion et 5 fois pour une sortie commune au cours de l'année 2015 et le LUDO-groupe 2 fois.

Ces groupes sont encadrés et accompagnés par les professionnels de l'équipe AVR. Les personnes qui participent aux groupes ne sont pas comptabilisées dans les chiffres ci-dessus.

(Chaque contact : consultation, appel téléphonique, visite à domicile,...etc. d'une durée supérieure à 5 minutes, est enregistré. Une même personne peut donc figurer dans plusieurs rubriques et également plusieurs fois dans une même rubrique).

A) Les demandeurs d'aide :

L'équipe professionnelle a noté 1404 contacts avec des victimes, 921 contacts avec des femmes, (66%) et 483 avec des hommes (34%).

B) Les types de soutien ou d'assistance

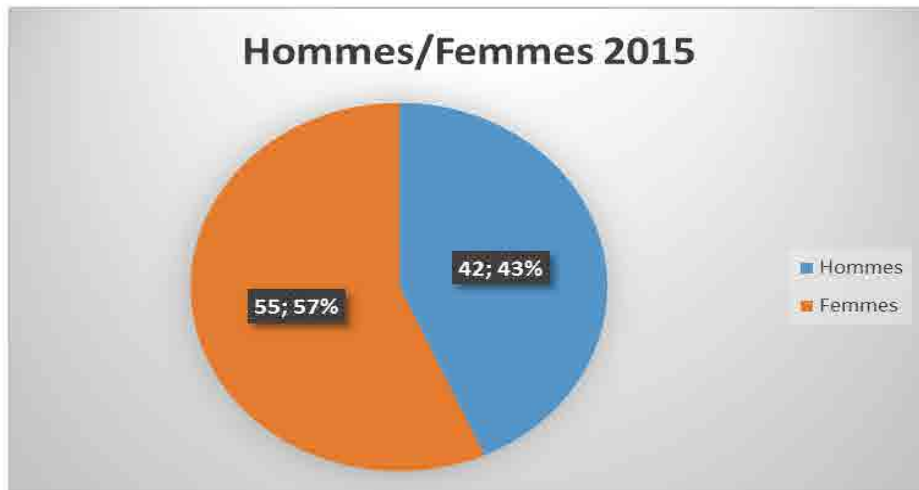
En 2015, 341 fois le soutien demandé était d'ordre psychologique, 768 fois les victimes ont demandé de l'aide administrative ou sociale. Pour 264 contacts, les demandes étaient moins ciblées, donc de type plus général. 33 contacts ont eu lieu entre la victime et le juriste pour des questions d'ordre juridique ou d'ordre d'assurances.

Parfois une même victime peut demander à la fois une prise en charge psychologique, une aide sociale et un conseil en matière d'assurances ou un autre soutien.

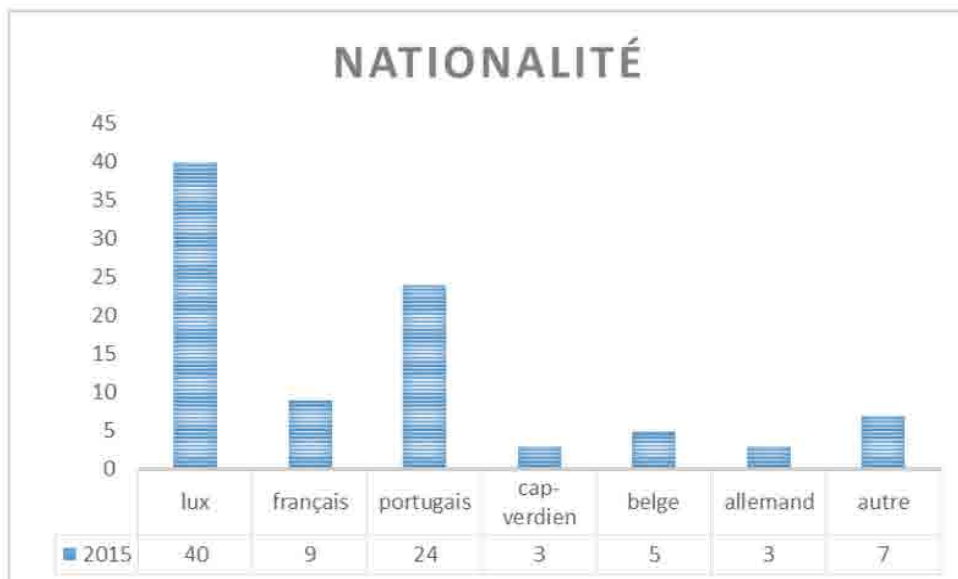


4) Les nouvelles victimes 2015

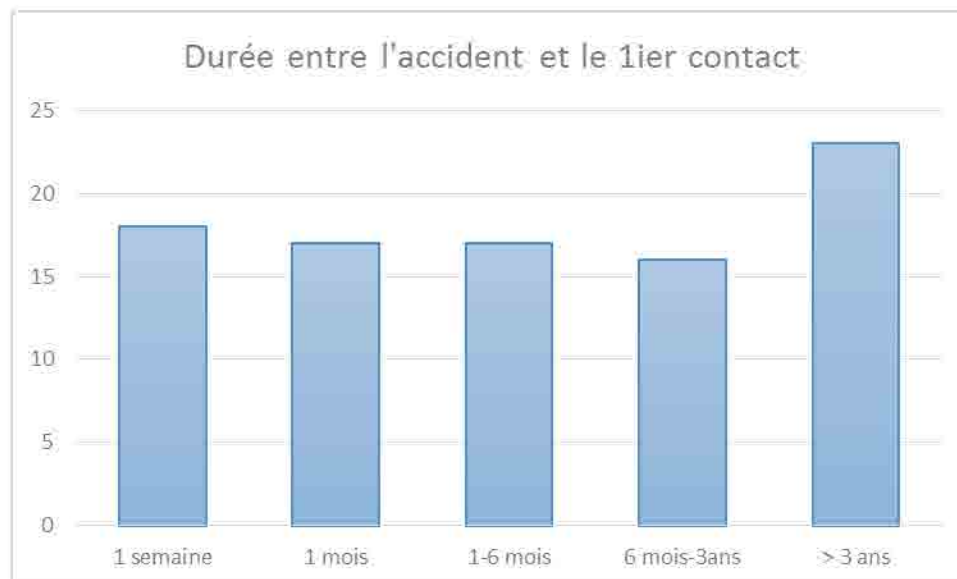
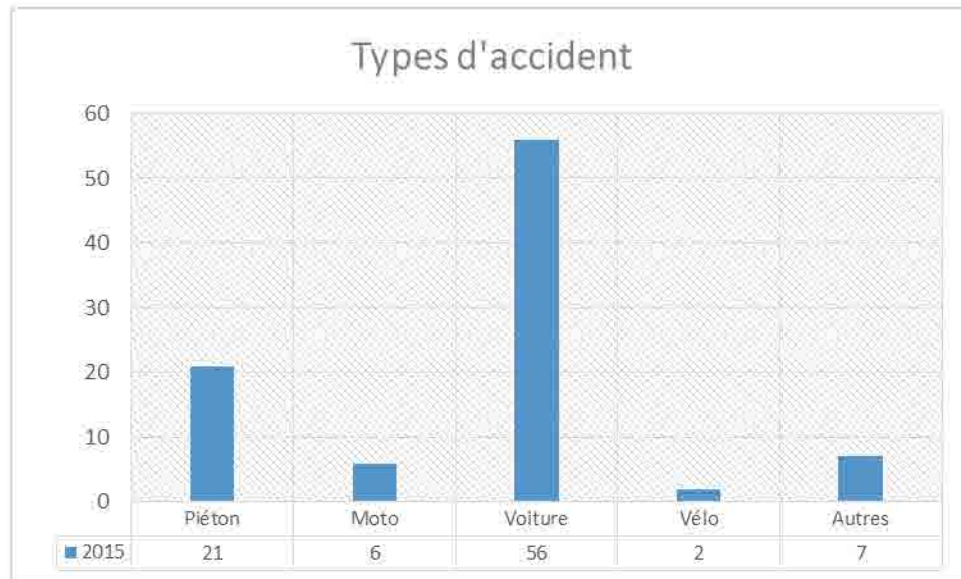
L'équipe a été confrontée à 97 situations nouvelles au cours de l'année 2015, 42 hommes et 55 femmes ont contacté l'AVR pour un soutien.



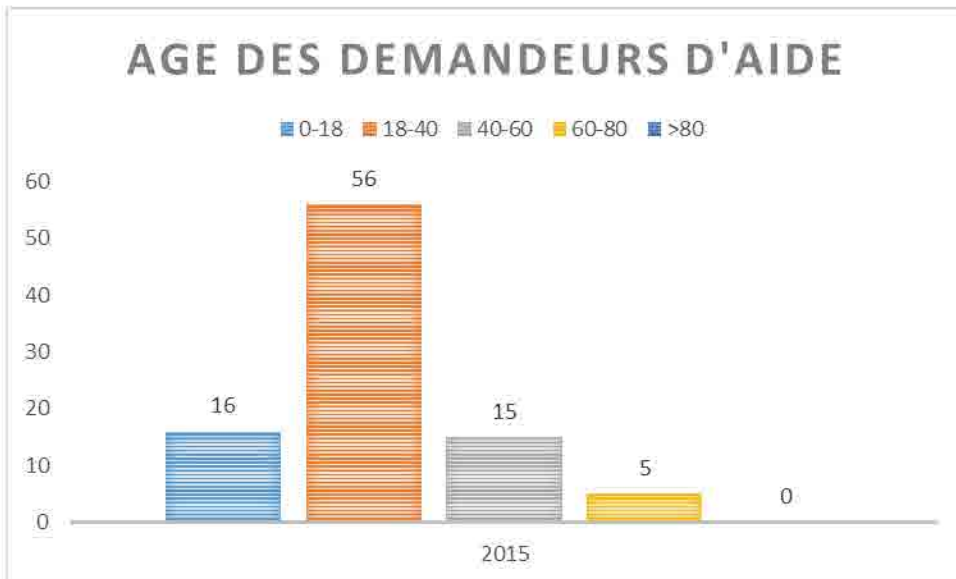
Les demandeurs d'aide en 2015 étaient de nationalités très variables. Il y a eu 40 demandeurs d'aide de nationalité luxembourgeoise, soit 41%, 24 (25%) de nationalité portugaise et 9 de nationalité française.



56 personnes (58%) étaient victimes d'un accident de voiture, 6 (6%) étaient victimes d'un accident de moto et 2 d'un accident de vélo. 21 (22%) étaient piétons.

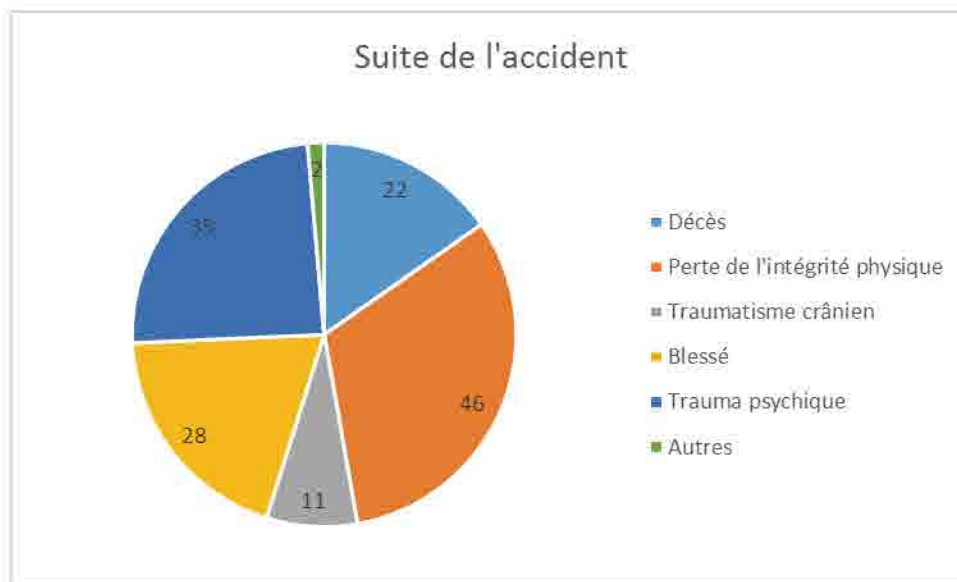


18 (18,8%) nouveaux demandeurs d'aide ont contacté l'AVR dans la première semaine qui suivait l'accident, 34 (35%) dans les 6 premiers mois, 23 (24%) seulement après 3 ans.

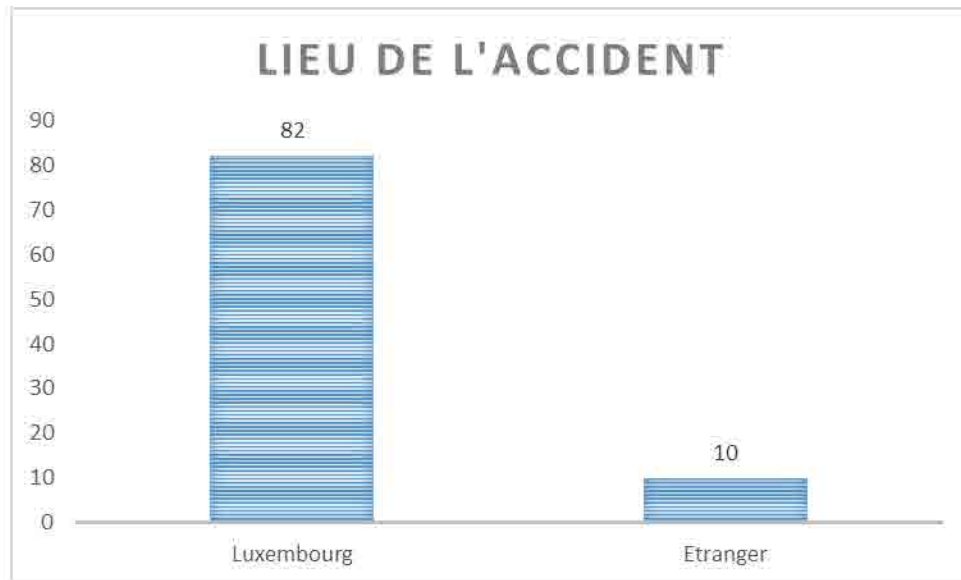


Le groupe d'âge le plus représenté chez les nouveaux demandeurs d'aide en 2015 est celui des personnes entre 40 et 60 ans. Il représente 58% des demandes.

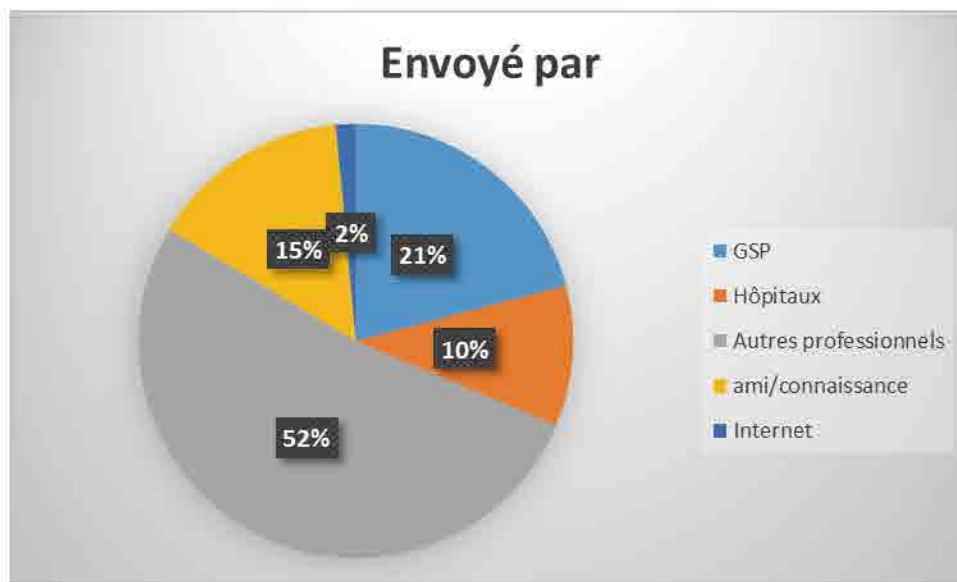
Pour 97 des nouvelles situations, nous avons essayé de cataloguer les conséquences : il s'agissait d'un accident mortel dans 22 situations (23%), la victime a été blessée dans 28 (29%) situations. Nous avons noté la perte d'intégrité physique chez 46 (47%) personnes et un traumatisme crânien chez 11 (11%) personnes.



Pour les 97 des nouvelles situations, nous avons pu définir les lieux de l'accident. 87 (90%) ont eu lieu au pays, 10 ont eu lieu à l'étranger, soit dans un pays de voyage ou de transit, soit dans une région limitrophe.



Nous avons pu trouver pour 67 situations les envoyeurs : 14 familles ont été envoyées par le groupe de support psychologique de la Protection Civile GSP, 7 par l'hôpital, 35 par d'autres professionnels, 1 par Internet et 10 par des connaissances.



5) Les activités de groupe

Groupe de Parole 2015 : L'émotion au rendez-vous !

Cette année encore le groupe de parole a été une expérience riche de beaux moments d'émotions ! Nous nous sommes retrouvés à 8 reprises. Nous avons aussi effectué plusieurs sorties, au Moulin de Heringen dans le Mullerthal, au restaurant, au match de basket du Rehazenter, au musée. L'organisation de la Journée Mondiale des Victimes de la Route a été un moment très touchant, étant donné que le Grand-Duc Héritier et la Grande-Duchesse Héritière avaient annoncé leur présence. Préparer des témoignages, prendre la parole en public et vivre cette reconnaissance, que de frissons ! Nous avons aussi fêté des anniversaires, accueillis de nouveaux participants, encouragés ceux qui ont retrouvé un travail, soutenus des moments importants pour certains, partager les expériences des uns et des autres. Chacun a aussi pu participer à des ateliers de musique et des groupes de relaxation proposés par des intervenants extérieurs. Le Ludo groupe a été aussi actif et au travers de jeux de société contribuer à développer la communication, le calcul, la logique, la mémoire.... Le groupe de parole est toujours en mouvement et l'énergie qui s'en dégage a pour objectif d'être communicative. En effet, « la joie de vivre est une émotion contagieuse » D. Cohen.

6) Les formations suivies:

A) Lichtblick - es bewegt sich was in Luxemburg...

„Wie können wir besser Brücken bauen, als uns mit Toleranz und Liebe zu begegnen“ E.S.

Das Großherzogtum Luxemburg hat 2011 die UN Behindertenrechtskonvention ratifiziert, doch leider hat sich in den Folgejahren nicht allzu viel in der Praxis getan.

Das Ministerium der Familie und Integration im Großherzogtum Luxemburg hatte am 23. Januar 2015 erstmals zu einer großen Konferenz über persönliche Assistenz und selbstbestimmtes Leben nach Remich ins CEFOS eingeladen.

Nach der Begrüßungsrede von Ministerin Corinne CAHEN referierten unter anderem Dr. Germain Weber, Professor an der Universität Wien über „Persönliche Zukunftsplanung versus persönliche Assistenz“, Silvio Sagramola von Info-Handikap beschrieb die Voraussetzungen für autonomes Leben und Selbstständigkeit von Menschen mit Behinderung und Serge Marelli schilderte seine persönliche Erfahrung als Querschnittsgelähmter im Rollstuhl.

Jean-Marc Scheer sprach über die Erfahrungen mit der Pflege seiner Ehefrau Nathalie, die an ALS leidet aber, dank persönlicher Assistenz, dennoch ein wertvolles Leben im Kreise ihrer Familie führen kann.

Schließlich stellte Helmut Heinen ein belgisches Modell für Inklusives Wohnen vor und Frédérique Badach parallel dazu das schwedische Modell.

Alles in allem war diese Konferenz ein erster großer Lichtblick in Luxemburg, da gerade die persönliche Assistenz, als Basis für ein selbstbestimmtes möglichst autonomes Leben und auch für persönliche Zukunftsplanung und -gestaltung, unbedingt erforderlich ist. Auf diese ersten konkreten Vorstellungen und Erfahrungen, wie persönliche Assistenz aussehen könnte, kann man jetzt aufbauen und weiter entwickeln.

Teilnehmer der AVR waren Mariette Bosch, M-P Max, Karin Brunner und Berichterstatter Rigobert Rink

B) La conférence annuelle sur les droits des personnes handicapées :

La conférence sur les droits des personnes handicapées a eu lieu le 14 et le 15 décembre à Trèves et a été organisée par l'Académie de Droit Européen en collaboration avec le Centre Européen des Fondations. Durant ces deux journées, plusieurs thèmes ont été abordés, entre autres les soutiens aux salariés handicapés, l'amélioration de leurs possibilités et conditions à pouvoir exercer un travail sur le marché ordinaire, l'échange des savoir-faire de différents pays, les politiques internationales et européennes portant sur les droits des personnes, ...etc.

La conférence a commencé par la lecture de l'Article 27 de la *Convention relative aux droits des personnes handicapées et Protocole facultatif* rédigé dans la Charte des Nations Unies. Puis différents pays ont décrit leur pratique au quotidien et l'interprétation que leur gouvernement donne à cette charte. En résumé, certains pays développent d'avantage d'actions pour les ateliers dits « protégés » et d'autres mettent l'accent sur le suivi du travailleur handicapé et sur la formation continue tout le long de son exercice sur le marché ordinaire.

Autre aspect de la formation : la présentation d'une directive européenne sur l'accessibilité aux nouveaux bâtiments pour toutes les personnes.

João Brito

C) Gestion de Crise « Plan nombreuses victimes » :

La formation « Gestion de Crise - Plan nombreuses victimes » a eu lieu du 5 au 9 mai 2015 à l'École Nationale de Protection Civile. Pendant ces cinq jours, nous avons pu découvrir le cheminement de la gestion de crises, les acteurs et les organes compétents dans la matière, pour fixer les mesures d'intervention, d'alerte de secours, de diffusion d'informations et de coordination, en cas d'incidents graves impliquant plusieurs victimes (plus de 10 victimes) ou toutes catastrophes de grande envergure, décrits dans ce plan. Celui-ci sera déclenché par le Directeur de l'administration des services de secours (112). Tous les ministères, administrations et services de l'État (Protection civile, Pompiers, Police, Ponts et Chaussées, Armée, Communes, ...) devront apporter leurs contributions, si cela s'avère nécessaire.

Dans ce volet, il serait aussi possible que l'AVR soit sollicitée étant donné son professionnalisme dans le suivi des victimes de la route pour faire le suivi entamé par le Groupe de Support Psychologique « GSP ».

João Brito

D) Séance d'information à l'ADEM sur le statut de salarié handicapé :

Cette séance a eu lieu dans le bureau de l'ADEM à Hamm. L'administration nous a informés sur les procédures pour l'acquisition du statut du salarié handicapé. Chaque personne qui désire faire une demande pour l'obtention du statut devra en premier lieu participer à une séance d'information obligatoire organisée par l'ADEM avant de pouvoir faire sa demande par écrit. Elle pourra se faire assister par un travailleur social / accompagnateur.

Le certificat médical doit décrire les séquelles et les restrictions des tâches à respecter.

João Brito

7) L'importance d'un soutien psychologique en cas d'accident de la circulation ?

La nécessité de proposer un soutien psychologique aux victimes d'accidents de la route est aujourd'hui de plus en plus évidente en raison de l'augmentation du trafic et des situations de stress dans nos sociétés. Il peut être un moyen d'agir rapidement afin d'éviter le développement de pathologies de l'angoisse, de la dépression et du deuil.

1- Pourquoi ? L'expérience clinique montre que cette intervention psychologique auprès des victimes est utile pour :

- Prévenir le développement de pathologies psychiatriques comme la dépression, l'agoraphobie, les attaques de paniques, le syndrome de stress post-traumatique, les risques de suicide...
- Soutenir les familles en deuil après un accident mortel, les témoins, les secouristes.
- Accompagner les blessés aussi sur un plan physique, après une amputation, une paralysie, une déformation de leur corps. Apprendre la gestion de cette nouvelle identité de victime et aussi celle liée aux douleurs physiques.
- Aider à gérer les problématiques familiales (famille recomposées, d'enfants adoptés ou orphelins, situations traumatiques déjà vécues par une famille, familles immigrées...)

2- Comment ? Certains peuvent, grâce à leur histoire et leur personnalité, surmonter cette situation de manière individuelle. Pour d'autres, le besoin de soutien psychologique va être nécessaire et possible de diverses manières :

- Pour comprendre la situation et leurs réactions. Le thérapeute doit faire un travail de psycho-éducation pour aider les victimes à se comprendre et à retrouver de la stabilité émotionnelle.
- Pour gérer les images de cette scène. C'est un travail de reprise de contrôle émotionnelle qui est proposé par le psychologue. L'hypnose, la relaxation peuvent avoir ici une réelle utilité.
- Pour apprendre, si besoin, par des techniques de psycho-traumatologie par exemple (EMDR, IMO) à intégrer ces images ou émotions dans leurs expériences de vie.
- Pour reprendre le cours de sa vie et définir ses objectifs.

Sur un plan social, ce soutien psychologique permet aux familles et victimes d'être reconnues et prévient aussi les risques de colère, de vengeance ou de sentiment d'injustice.

Enfin sur un plan individuel, un travail de psychothérapie donne aux victimes la possibilité de dépasser cet accident et de continuer leur route. La leur, mais aussi celle des générations futures car un père de famille ou une mère, qui peut gérer son handicap ou un deuil montre l'exemple à ses enfants et leur offre une vie meilleure.

Marion Pichonnier Wiart
Psychologue Clinicienne

8) L'Assemblée Générale Ordinaire

L'assemblée générale ordinaire du 22 avril a été marquée par 2 événements majeurs :

d'une part par le départ de Monsieur Jeannot Mersch en tant que président et remplacé par Monsieur Raymond Schintgen, et d'autre part par l'invité d'honneur, le Ministre François Bausch, qui a expliqué en détail les étapes à suivre pour réaliser la politique de la « vision zéro » optée par le Gouvernement actuel : zéro mort et zéro blessé grave.

9) La Journée Mondiale des Victimes de la Route à Weimerich/Junglinster

La Journée Mondiale des Victimes de la Route célébrée le 14 novembre en présence des Altesses Royales, le Grand-Duc Héritier et de la Grande-Duchesse Héritière était une rencontre exceptionnellement touchante, marquée par les témoignages de plusieurs victimes.





35 chaises vides pour se souvenir des 35 personnes qui ont laissé leur vie sur nos routes en 2014 et 245 flambeaux qui correspondent au nombre des blessés graves de la même année ont créé le cadre de la cérémonie sans vouloir oublier un millier de blessés légers.

L'AVR remercie de tout cœur les victimes qui ont témoigné, les autorités politiques, nos membres et autres intéressés qui se sont déplacés pour participer à cet événement. Un très grand merci à la Commune de Junglinster, qui grâce à son soutien moral, technique et humain nous a permis de réaliser la cérémonie sous cette forme.



10) La Fédération Européenne des Victimes de la Route FEVR



-  European Federation of Road Traffic Victims
-  Fédération Européenne des Victimes de la Route
-  Federazione Europea delle Vittime della Strada
-  Europäische Föderation von Verkehrsunfallopfern

L'Assemblée Générale de la Fédération Européenne des Victimes de la Route qui compte 22 associations se tenait à Bruxelles en septembre 2015. L'AVR était représentée par Catherine Molitor et Peter Vlaming.

Dans le cadre de la présidence européenne, Monsieur Felix Braz, Ministre de la Justice luxembourgeois était invité à la discussion sur la transposition de la directive européenne « droits, support et protection des victimes de crime » en lois nationales.

L'organisation Verkehrsunfall-Opferhilfe Deutschland e.V. VOD a été accueillie comme nouveau membre de la FEVR.

11) Le Calendrier des activités

Janvier 2015

6.1. Atelier de sensibilisation avec des victimes pour les futurs moniteurs d'auto-école dans le cadre de leur formation professionnelle à l'AVR

8.1. Réunion du Conseil d'Administration

19.1. Réunion du groupe de parole

23.1. «Persönliche Assistenz» organisé par le Ministère de la Famille et de l'Intégration Participations : Catherine Molitor, M-P Max, Mariette Bosch, Karin Brunner et Rigobert Rink

Février 2015

5.2. Marion Pichonnier présente le travail de l'AVR à l'Ecole de Police

7.2. Sur invitation du Jugendtreff Zolwer, un groupe de victimes témoigne devant les jeunes au Jugendhaus. Cette rencontre sympathique se termine par un buffet fait maison

10.2. Visite d'un groupe de visuels déficients adultes à l'AVR

Les 17 et 23 février, une délégation rencontre les candidats au nouveau poste à mi-temps dans l'équipe professionnelle

22.2. Marion Pichonnier participe à la journée d'étude: « l'adolescent endeuillé, comment mieux le comprendre et le soutenir » par Josée Masson, organisée par le CPOS

22.2. Réunion du Conseil d'Administration

27.2. Sur invitation de la Police Grand-Ducale, Jeannot Mersch participe à la remise de la fonction du Directeur Général de la Police.

Mars 2015

- 1.3. Le groupe de parole soutient les Lux-Rollers au Rehazenter
- 3.3. Début du stage de Carol Mousel, assistante sociale en formation à Uni.lu
- 3.3. Marie-Paule Max et Carol Mousel participent au « Empowerment-Meeting: Arbeit und Beschäftigung » organisé par le Centre pour l'égalité du traitement, Info-Handicap et Commission Consultative des Droits de l'Homme
- 4.3. Entrevue avec Madame Lydia Mutsch, Ministre de la Santé sur demande de l'AVR représentée par Raymond Schintgen, Catherine Molitor, Françoise Paquet et M-P Max
- 7.3. L'amicale Gralingen remet un chèque à M. Nico Welter, représentant de l'AVR
- 10.3. Décompte annuel par le Ministère de la Famille en présence de Raymond Schintgen, Catherine Molitor et M-P Max
- 10.3. L'AVR participe à la journée solidarité de l'école privée Fieldgen et reçoit une classe à Howald
- 11.3. Début du cours de relaxation pour victimes par Mme Evelyne Weis, organisé par l'AVR
- 20.3. Préparation du "Senior-Drivers Day" avec Mme Andrée Birnbaum du RBS
- 23.3. Réunion du groupe de parole
- 24.3 Révision des comptes de l'asbl par les réviseurs Laurent Pichonnier, Germain Kirsch et Patrick Meskens en présence de Michaël Federici, trésorier de l'asbl et de M-P Max
- 24.3. Réunion du Conseil d'Administration
- 26.3. Remise d'un chèque du "Fentenger Adventsbasar 2014" par "Les Allouettes Kanner- a Jugendchouer" et la "Chorale Cantabile" à M-P Max de l'AVR
- 27.3. Evaluation du stage de Carol Mousel avec Mme Boewen de l'Université
- 30.3.-31.3. Ateliers de sensibilisation animés par des victimes de la route au Lycée Technique à Ettelbruck
- 30.3. L'AVR est représentée à l'Assemblée Générale de Info-Handicap par M. Raymond Schintgen

Avril 2015

- 1.4. Première journée de travail pour M. João Brito, assistant social, dans l'équipe de l'AVR
- 1.4. Plateforme Handicap avec Mme Nathalie Calmes comme représentante du Ministère de la Famille et de l'Intégration et M. Raymond Schintgen, Mme Catherine Molitor et Mme M-P Max, représentants de l'AVR
- 1.4. Lors de la signature de la Charte de la Sécurité routière au Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, l'AVR est représentée par les membres du Conseil d'Administration Jeannot Mersch, Raymond Schintgen et Armand Jaminet
- 10.4. Atelier de sensibilisation par des victimes à l'Armée Luxembourgeoise
- 21.4. João Brito et Carol Mousel participent à la réunion « logement autonome ou semi autonome pour personnes handicapées » organisée par Info-Handicap
- 22.4. Assemblée Générale Ordinaire
- 24.4. Raymond Schintgen et Armand Jaminet répondent à l'invitation de la conférence de presse du Ministre François Bausch qui présente le bilan des accidents routiers 2014
- 24.4. L'AVR est représentée lors de la remise "Fahne für Städte und Gemeinden für alle" par la "Design for all Foundation" à la Commune de Junglinster par Peter Vlaming et M-P Max
- 24.4. Raymond Schintgen représente l'AVR à l'Assemblée Générale de Lux-Rollers

28.4. Armand Jaminet participe au groupe de travail « Audits de la sécurité »

Mai 2015

4.5. Réunion du groupe de parole

5.5. Premier atelier de jeux créatifs avec le son animé par M. Martin Straus et organisé par l'AVR pour les victimes. 3 autres ateliers suivent

5-9.5. João Brito suit la formation « Gestion de crise - Plan nombreuses Victimes » à Schimpach, organisée par l'Administration des services de secours

7.5. Entrevue avec une délégation du Spos et de la Direction du Lycée Technique de Bonnevoie dans le but d'organiser des ateliers de sensibilisation pour jeunes en automne : M-P Max

16.5. Sortie du groupe de parole au spectacle animé par des artistes en situation de handicap. Cette soirée est organisée par la Ville de Luxembourg au conservatoire de musique dans le cadre des semaines de sensibilisation pour personnes handicapées

19.5. Raymond Schintgen et Catherine Molitor participent au séminaire « alcohol interlock » organisé par le Ministère du Développement durable et des Infrastructures

20.5. Réunion du Conseil d'Administration

Juin 2015

1.6. Réunion constitutionnelle du nouveau Conseil supérieur des Personnes Handicapées.

M. Michaël Federici, membre du Conseil d'Administration de l'AVR est nommé au CSPH

6.6. Visite du Lieu de Souvenir à Weimerich/Junglinster suivie d'une grillade à Bourglinster



- 8.6. Raymond Schintgen et Carine Nickels témoignent dans l'émission Top Thema RTL-Télé
- 16.6. Armand Jaminet, vice-président de l'AVR participe au 21. DVR-Forum Sicherheit und Mobilität: „Bäume an Landstrassen“ à Cologne
- 16.6. Raymond Schintgen suit les débats : « Vision zéro: comment combattre l'insécurité routière durablement ? » à la Chambre des Députés
- 19.6. L'AVR gère un atelier dans le cadre du Senior Drivers Day au centre de Formation pour Conducteurs à Colmar-Berg, animateurs : Raymond Schintgen, Marion Pichonnier et João Brito
- 25.6. Remise d'un chèque par l'équipe Hesper Kaffisstuff à Raymond Schintgen, Président de l'AVR
- 26.6. Le Président Raymond Schintgen et son épouse sont reçus par la Cour Grand-Ducale à Colmar-Berg dans le cadre de la Fête Nationale
- 29.6. Raymond Schintgen, Armand Jaminet et Nico Welter répondent à l'invitation du Ministre du Développement Durable et des Infrastructures et participent à la table ronde « sécurité routière »
- 30.6. Armand Jaminet participe au groupe de travail « audits de sécurité »

Juillet 2015

- 2.7. Réunion du Conseil d'Administration
- 14.2. Raymond Schintgen participe à la réunion de concertation "port de la ceinture de sécurité" organisée par le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures
- 14.7. Michaël Federici représente l'AVR à l'Assemblée Générale de l'entente des gestionnaires des centres d'accueil EGCA
- 20.7. Réunion du groupe de parole
- 22.7. Réunion du Conseil d'Administration
- 23.7. Sur demande de l'AVR au sujet des routes bordées d'arbres et la gravité des accidents dans ce contexte, Monsieur le Ministre François Bausch a reçu le président Raymond Schintgen et le vice-président Nico Welter
- 28.7. Armand Jaminet participe au groupe de travail « audits de sécurité »

Août 2015

- 6.8. Michaël Federici, Peter Vlaming et M-P Max se concertent en vue de répondre au questionnaire élaboré par la FEVR et diffusé à ses membres sur la « DIRECTIVE 2012/29/EU OF THE EUROPEAN PARLIAMENT AND OF THE COUNCIL ESTABLISHING MINIMUM STANDARDS ON THE RIGHTS, SUPPORT AND PROTECTION OF VICTIMS OF CRIME, AND REPLACING COUNCIL FRAMEWORK DECISION 2001/220/JHA »
- 7.8. Atelier de sensibilisation par des victimes à l'Armée Luxembourgeoise
- 19.8. Sortie du groupe de parole au Musée d'histoire de la Ville de Luxembourg
- 31.8. Entrevue avec le Ministre François Bausch et le Secrétaire d'Etat Camille Gira au sujet des routes bordées d'arbres et des glissières à poser. L'entretien du Lieu des victimes de la route était un autre point de l'ordre du jour. La Commune de Junglinster était représentée par le Conseil d'échevins, l'AVR par Raymond Schintgen, Armand Jaminet et Nico Welter

Septembre 2015

11.9. Sortie du groupe de parole à la Heringer Millen au Müllerthal



14.9. Raymond Schintgen et M-P Max répondent à l'invitation de concertation de la part du Ministère de la Justice sur la Directive Européenne 2012 qui devrait être partie intégrante de la loi luxembourgeoise jusqu'à la fin de l'année

16.9. Réunion du Conseil d'Administration

18.9. Réunion du groupe de travail interne « plan d'action victimes nombreuses » constitué par Charel Bruck, Catherine Molitor, Germain Kirsch, M-P Max et Joao Brito

18.9. Sur invitation de AB-IMBEV, Michaël Federici et Joao Cardoso témoignent à la Brasserie de Diekirch

21.9. L'AVR participe à l'action « Transport Passion » à la gare centrale organisée par Info-Handicap dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité. Rigobert Rink et M-P Max interviennent sur la thématique: « on n'est pas handicapé, on le devient »

21.9. Armand Jaminet participe à la table ronde mobilité douce : « sécurité piétons et vélos » au Ministère du Développement durable et des Infrastructures

25-27.9. Catherine Molitor et Peter Vlaming représentent l'AVR à l'assemblée générale de la FEVR à Bruxelles

25.9. Cérémonie d'inauguration « shared space » à Bertrange, Armand Jaminet représente l'AVR

29.9. Sur invitation du Ministre François Bausch, Raymond Schintgen, Nico Welter et Armand Jaminet visitent certains tronçons de routes bordées d'arbres en vue de prendre des décisions

29.9. João Brito suit la formation "salarié handicapé" organisée par l'ADEM

30.9. Raymond Schintgen représente l'AVR à la réception de la Police au Grand Théâtre, dans le cadre de la fête patronale de la Police

Octobre 2015

5.10. Réunion du groupe de parole

7.10. Réunion du Conseil d'Administration

9.10. L'AVR reçoit Marc Wilmes, patron de marcwilmesdesign en vue d'une nouvelle page internet et d'un nouveau logo pour l'AVR

15.10. Remise d'un chèque par la Commune de Schuttrange à Raymond Schintgen et M-P Max. Cet argent provient d'une grande fête populaire organisée lors de la Fête nationale.

21.10. Réunion du Conseil d'Administration

26.10. Sur invitation de l'APEMH, l'AVR est partenaire dans le projet «Neue Wege zur Inklusion»

28.10. Armand Jaminet participe au groupe de travail « Audits de la sécurité »

Novembre 2015

4.11. LUDO-Groupe en collaboration avec RBS

9.11. M-P Max participe à la conférence « la santé mentale des personnes en situation de handicap intellectuel » à Neumunster. Org : CET, Info-Handicap et Commission Consultative des Droits de l'Homme.

9.11. Raymond Schintgen, Sarah Clement et sa maman témoignent dans un reportage, télé destiné à illustrer et à documenter le contenu de la Journée Mondiale des Victimes de la Route. La collision avec un arbre le long de la route était le thème central.

14.11. Cérémonie au Site à Weimerich/Junglinster, dans le cadre de la Journée Mondiale des Victimes de la Route en présence des Altesses Royales le Grand-Duc Héréditaire et de la Grande-Duchesse Héréditaire ainsi que des autorités politiques



- 15.11. Messe à l'église de Junglinster dans le cadre de la Journée Mondiale des Victimes de la Route
- 16.11. Marion Pichonnier présente le travail de l'AVR à l'école de Police
- 17.11. Armand Jaminet représente l'AVR aux festivités organisées dans le cadre du 20ième anniversaire de la Patiente Vertriebung
- 20.11. et 26.11. Ateliers de sensibilisation animés par des victimes de la route au Lycée Technique à Bonnevoie
- 23.11. Hugo Correia, assistant social en formation, commence un stage obligatoire de 3 mois
- 24.11. Le Ministère de la Famille annonce à l'AVR, représentée par Raymond Schintgen et M-P Max, que la convention signée changera dans sa forme à partir de 2016. Le service ne sera plus suivi par la division "Personnes Handicapées" mais désormais par l'Administration Générale.
- 24.11. Armand Jaminet participe au groupe de travail « Audits de la sécurité »

Décembre 2015

- 2.12. Vente des chocolats du cœur organisée par l'AVR en collaboration avec les ateliers TRI, dans le cadre de la Journée Internationale des Personne Handicapées



- 2.12. Réunion du Conseil d'Administration
- 3.12. Interview avec Raymond Schintgen dans la presse du jour dans le cadre de la Journée Internationale des Personnes Handicapées
- 11.12. Atelier de sensibilisation par des victimes à l'Armée Luxembourgeoise

14-15.12. João Brito suit la conférence sur les droits des personnes handicapées Trèves organisée par l'Académie de Droit Européen en collaboration avec le Centre Européen des Fondations

18.12. Raymond Schintgen représente l'AVR à la conférence de presse organisée par l'asbl Young Drivers Day qui annonce le Young Drivers Day 2016 pour le 3 juillet au centre de formation pour conducteurs à Colmar-Berg.

28.12. LUDO-Groupe à l'AVR, organisé en collaboration avec RBS Center fir Altersfroen.

12) Témoignage :

Mäin Numm ass Philippe Faber, ech hunn 25 Joer a kommen vun Angelduerf.

Ech wäert lech dann elo och meng Geschicht erzielen.

De 26. Juli 1991 war ech wéi esou oft mat menger Mamm am Auto ënnerwee.

Mir stungen bei enger roudter Luucht a kuerz drop huet et eng Kéier färem geknuppt.

Et ass eis een Auto mat iwwer 100 km/h hannedra gerannt.

Wéi sech spéider eraus gestallt huet, hat de Chauffeur ze vill Alkohol am Blut.

Duerch dee gewaltegen Schock vum Auto ass bei mir am Réck ee Wirbel gequetscht ginn.

Wéi ech an Klinik transportéiert gouf an Dokteren no mir gekuckt hunn, stung et schnell fest, dass ech fir mäi Liewen laang am Rollstull misst setzen.

Fir meng Elteren war dat natierlech ee groussen Schock an fir si huet et vun do uns geheescht mir mussen eist d'Liewen ëmstellen.

Do kann ech mengen Elteren net oft genuch MERCI soen, dass si staark genuch waren an déi grouss Challenge op sech geholl hunn.



Meng Elteren hu gesot, eise Bouf sëtzt zwar am Rollstull, dat soll awer net heeschen, dass hien keng normal Primärschoul oder Lycée ofschléissen kann.

Also hat ech och eng ganz normal Kandheet an dat huet mir och gutt gedoen.

Ech muss zwar ganz éierlech soen, wou ech an den Alter vun 10-11 Joer komm sinn, also wou d'Pupertéit lues a lues ufänkt, do hat ech et e bëssen saat mat mengem Liewen.

An de Pausen hu meng Schoukollegen entweder Fenkiers oder Fussball zesummen gespillt an ech soutz do, an konnt just nogekucken.

Doroppshinn hunn ech mech mat mengen Elteren iwwert dat Thema ënnerha, firwat ech net d'selwëscht sinn ewéi déi aner Kanner.

Meng Elteren hu mir dat dunn erklärt an do wat dat fir mech ok also hunn ech einfach dat Bäscht aus mengem Liewen gemaach.

Mat 12 Joer hunn ech ee ganz wichtegen Schratt fir mäin zukünftegt Liewen gemaach, an zwar hunn ech ugefaangen mat Basket spillen.

Bei de Lux Rollers waren nach méi Leit déi an der selweschter Situation waren ewéi ech.

Ech konnt mech mat hinnen ausstauschen, iwwer Problemer schwätzen, oder si hu mir ganz einfach Rotschléi ginn, wéi ech dat besser maachen kann.

De Lux Rollers muss ech och ee groussen MERCI ausschwätzen, well si hunn dat aus mir gemaach, wat ech haut sinn. Bei hinnen hunn ech immens vill geléiert wat fir mäin Liewen wichteg ass.

Haut sinn ech wierklech zefridden mat mengem Liewen.

Ech hunn eng fest Aarbechtsplaz, ech sinn méttlerweil bestued an am Fréijoer wäerten mir ufänken mat bauen.

Et soll een de Kapp nie hänke loossen, well egalwéi, d'Liewen geet virun.

Et soll een einfach dat Bäscht aus sengem Liewen maachen, all Sekonn genéissen, well d'Liewen ass vill ze vill kuerz fir schlecht gelaunt ze sinn.

Gespräch mit Raymond Schintgen

im Rahmen des Internationalen Tages der Menschen mit Behinderung und veröffentlicht im „WORT“ am 3. Dezember 2015

*Seit Ende April ist **Raymond Schintgen** der Vorsitzende der Association nationale des Victimes de la Route AVR. Vor 26 Jahren, auf dem Weg zur Schule, hatte R. Schintgen einen schweren Verkehrsunfall, damals war er 18 Jahre alt. Seit dem Tag ist er querschnittgelähmt und bewegt sich im Rollstuhl. Im Rahmen des internationalen Tages der Menschen mit Behinderung haben wir Herrn Schintgen zu aktuellen Themen befragt.*

AVR: H. Schintgen, fühlen Sie sich im Alltag in Luxemburg behindert?

R. Schintgen: Was die Infrastrukturen in diesem Land angehen, so erlebe ich täglich, wenn ich mich draußen bewege, dass ich in meiner Mobilität sehr eingeschränkt werde. Dagegen fühle ich mich als Mensch angenommen. Es hat natürlich auch mit der eigenen Einstellung und dem eigenen Verhalten zu tun, ob man in dieser Gesellschaft dazugehört.

AVR: Was sollte sich schnellstens ändern, wo sollte man den Hebel ansetzen?

R. Schintgen: Die bestehende Gesetzgebung sollte schnellstens in die Realität umgesetzt werden, dazu gehört vor allem auch die UN-Konvention für die Rechte der Menschen mit einer Behinderung, welche unser Staat bereits 2011 ratifiziert hat. Ich warte ungeduldig auf das neue Gesetz zur Barrierefreiheit, von dem ich mir sehr große Fortschritte verspreche, was die Lebensqualität und die Beteiligung der betroffenen Personen angeht.

AVR: Sie sind ein vielseitig aktiver Mensch: neben Ihrer Arbeit sind Sie Gemeinderat in Junglinster, aktiver Sportler bei Lux-Rollers sowie stellvertretender Präsident und Sie haben den Vorsitz der Association nationale des Victimes de la Route AVR übernommen. Was motiviert Sie zu diesen verantwortungsvollen und ehrenamtlichen Aufgaben?

R. Schintgen: Diese verschiedenen Aufgaben sind auch Lebensetappen. Basketballspieler der Lux-Rollers haben mich 1989 auf der Schueberfoer angesprochen, das war der Beginn meiner aktiven Mitgliedschaft in diesem Verein, der über das Sportliche hinaus sehr wichtig für mich ist und war, es ist eine Austauschgruppe für viele praktische Aspekte des Lebens wie Mobilität, Gesundheit, Autonomie...etc.

In der Gemeinde Junglinster bin ich lange Jahre Mitglied der Arbeitskommission "Accessibilité" gewesen. Ich bin anfangs nur an räumliche Barrieren gestoßen und habe sehr schnell begriffen, dass ich meinen Beitrag zu leisten habe, damit meine Gemeinde barrierefreier wird, was ja jetzt in vieler Hinsicht der Fall ist. Somit war ich bei der letzten Wahl Kandidat und wurde in den Gemeinderat gewählt.



Bei der Association nationale des Victimes de la Route AVR bin ich Vorstandsmitglied seit 3 Jahren: dieser Verein war in meinen Augen bereits gut aufgestellt. Bedingt durch die eigene Lebensgeschichte habe ich gerne Aufgaben übernommen um einerseits das Leben der Verkehrstopfer zu verbessern und mich andererseits für eine bessere Verkehrssicherung stark zu machen. Das nationale Denkmal für Verkehrstopfer liegt in der Gemeinde Junglinster, sozusagen vor meiner Haustür und es brennt mir unter den Nägeln, diesen Ort der Besinnung und des Gedenkens fertig zu stellen. Somit vernetze ich meine Aufgaben.

AVR: Welche kurz- und langfristigen Ziele streben Sie an?

R.Schintgen: Als Präsident der AVR setze ich mich ein, dass die Politik der "Vision Zéro", mit ihren 28 Maßnahmen, ausgearbeitet unter Minister François Bausch, schnellstens Realität wird, dies in Hinsicht auf die Straßen Infrastruktur als auch in Bezug auf das Verhalten. Ebenso warte ich auf eine schnelle Umsetzung der UN-Konvention in unserem Land: Verkehrstopfer, die mit Einschränkungen leben müssen und andere betroffene Menschen dürfen nicht durch zusätzliche Hindernisse eingeschränkt oder ausgeschlossen bleiben.

AVR: Mobilität und Behinderung sind oft verknüpft, oder anders ausgedrückt, Behinderung entsteht sehr oft durch Verkehrsunfälle, die Zahl der jungen Menschen ist überaus hoch. Welche Erwartungen haben Sie an die nationale Politik?

R.Schintgen: Ich finde, dass es zu wenig Chancengleichheit gibt zwischen behinderten und nicht behinderten Bürgern. Dabei denke ich vor allem an den Arbeitsmarkt und den Wohnungsmarkt. Wie soll man eine Wohnung finanzieren, wenn man in einer Behindertenwerkstatt arbeitet und den Mindestlohn verdient. Es reicht eigentlich nicht für eine Mietwohnung, eine eigene Wohnung bleibt ein Traum. Aus diesem Grund leben viele Menschen mit Einschränkungen in einem Wohnheim und nicht im Eigenheim. Wieso schaffen Menschen mit Einschränkungen es nicht auf den Arbeitsmarkt? Wieso haben die Einschränkungen einen höheren Stellenwert als die Fähigkeiten? Es gibt Quoten, aber sie werden total missachtet, die Betriebe zahlen keine Strafen. Wieso? Dieses Geld könnte in positive Arbeitsma-

ssnahmen fließen wie Arbeitscoaching, Begleitung des Arbeitnehmers und des Arbeitgebers...etc. Die Umsetzung der UN-Konvention ist mir so wichtig, weil alle Menschen in allen Lebensbereichen gleich sein müssten, und dies nicht nur auf dem Papier.

AVR: Sie sind ein überzeugter Humanist, Sie lassen keine Gelegenheit aus zu unterstreichen, dass der Mensch im Mittelpunkt unseres Handelns zu stehen hat. In diesem Sinne, welche Gedanken möchten Sie am heutigen 3. Dezember vermitteln?

R. Schintgen: Respekt im Umgang scheint mir sehr wichtig zu sein, kein Vordrängeln und sich in den Mittelpunkt stellen, im Leben sowie auf der Straße, viele Verkehrsunfälle würden dadurch vermieden werden. Een matt dem aneren an net géint den aneren, op der Strooss ewéi am Liewen !

AVR : Wir bedanken und uns ganz herzlich für dieses Gespräch !

Au 31 décembre 2015, l'AVR comptait 362 membres.
Soutenez les projets de l'AVR, devenez membre !
Cotisation annuelle de 25 € à verser sur le compte de l'AVR
CCPLLULL IBAN LU51 1111 0026 7960 0000

ou bien

Aidez-nous à financer le Monument du Souvenir des Victimes de la Route par
votre don

Sur le compte :
AVR a.s.b.l. Monument du Souvenir
CCPLLULL IBAN LU46 1111 2997 4414 0000

Nous remercions sincèrement tous nos donateurs et toutes les personnes qui nous soutiennent